Communauté de Communes

2022/219

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° DC2022-67

Date de la convocation : 30/06/22 Conseillers en exercice : 122 Conseillers présents : 69 Conseillers représentés : 11

Total votants: 80

Le sept juillet deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents: Présents: 001 POTRON Pierre (jusqu'à 21:39:54), 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc, 014 GOMEZ Jean-Baptiste, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 023 GENTY Jean Charles, 025 NIZET Sylvain, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 039 LAMBLOT Laurent, 040 MATHIAS Frédéric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 049 ANDREY Danièle, 051 RAGUET Philippe, 052 LELOUP Nathalie, 054 VALET Bruno, 055 VERNEL Martine, 058 RAULET Olivier, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 067 ROUSSY Elise, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 073 BOXEBELD Pascal, 074 DUMANGE Dominique, 075 GUERIN Anne Marie, 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérald, 084 FLEURY Vincent, 087 SALEZ René, 090 PIRAS Caroline, 091 GUILLAUME Marie Pol, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 107 COLSON Pascal, 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann, 114 HAUDECOEUR Agnès, 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie

Ont donné procuration: 019 DEGUY Bernard (à 022 DESTENAY Roland), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît), 038 SEMBENI Anne (à 037 LEFORT Sylvie), 043 SEMBENI Peggy (à 045 QUEVAL Guillaume), 081 ROBIN Dominique (à 087 SALEZ René), 089 VAN DEN BERGH Charles (à 046 SINGLIT Benoît), 099 LE GALL Jean François (à 092 MOUTON Francis), 108 COURVOISIER Frédéric (à 040 MATHIAS Frédéric), 109 DESGEORGES Marc (à 117 LAMPSON Nadège), 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann),

Secrétaire de séance : M. LORFEUVRE Gérald

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS 2021

Vu la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et son décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, notamment la compétence Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

Après avoir entendu la présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers ;

.../...



.../... Page 2/2 - Délibération DC2022/67

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers tel que présenté par 75 voix POUR, 3 voix CONTRE (017 BESTEL Bernard , 040 MATHIAS Frédéric , 108 COURVOISIER Frédéric (Frédéric 040 MATHIAS)) et 2 ABSTENTIONS (001 POTRON Pierre , 105 CARPENTIER Dominique)

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoît SINGLIT